RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

NaCVG
Aider Reconnaître Transmettre

80 ANS DE LA LIBÉRATION

Union Départementale des Associations de Combattants et Victimes de Guerre d'Indre-et-Loire

U.D.A.C 37

FICHE APPEL A PROJET

(SUR LES TRACES D'UNE FIGURE LOCALE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE)

80E ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN INDRE-ET-LOIRE

CELEBRATION DU CENTENAIRE DU BLEUET DE FRANCE

HOMMAGE A TOUS LES MORTS POUR LA FRANCE

Madame, Monsieur,

- L'année 2025 marque le 80ème anniversaire de la Victoire sur le IIIe Reich et la fin du cycle mémoriel « 80ème anniversaire de la Seconde guerre mondiale ».
- Elle est aussi celle du Centenaire de la création du « Bleuet de France ».
  (se référer à la fiche de présentation du Bleuet de France en annexe).

Le service départemental d'Indre et Loire de l'Office National des Combattants et Victimes de guerre (ONaCVG 37) et l'Union Départementale des Associations de Combattants et Victimes de Guerre d'Indre-et-Loire se sont unis pour proposer aux communes et aux élèves du département un projet commémoratif qui a été labellisé « **80 ans de la Libération** » le 28 mai dernier.
Il s'agit de mettre en exergue l'importance de cette période pour la France par la renaissance de ses idéaux démocratiques et de ses valeurs. Ce projet à reçu l'aval de la préfecture d'Indre-et-Loire.

Ce projet départemental se caractérise par sa déclinaison locale :

- **pour les établissements scolaires** (écoles élémentaires, collèges, lycées), Il s'agit, en s'appuyant sur le réseau des maires du département, de faire réaliser par les enfants et les adolescents (CM2, 3ème , 2nde) un travail de mémoire et les amener à une participation active aux cérémonies mémorielles, en provoquant l'émergence de synergies locales (établissement scolaire – AC – élus – témoins...)
  - Par exemple : mettre à l'honneur un citoyen de la commune (ancien combattant, ancien résistant, déporté ou interné – survivant ou mort pour la France, Juste parmi les Nations) et faire travailler des écoliers ou des collégiens sur son parcours.
  - Par exemple : pour une classe de CM2, courant octobre, intervention d'une heure trente d'un « sachant » pour faire travailler les élèves sur les faits marquants de la Seconde guerre mondiale au niveau national et local. *(L'intervention sera à construire avec l'enseignant et pourra s'adapter à la classe.)*
  - Par exemple : apprentissage de la chanson « On sera là », composée par Jean-Jacques Goldman pour rendre hommage aux blessés de guerre, par les enfants des écoles en vue de la chanter à la fin de la cérémonie du 11 novembre. (la chanson est tout à fait abordable en effet pour des élèves du premier degré.)
  - Par exemple : production d'une œuvre plastique collective. Des propositions seront faites par la mission départementale « arts visuels ».
- **pour les communes**, des cérémonies organisées par les communes pour le 11 novembre 2025 pour constater la fin du cycle « 80ème de la Seconde guerre mondiale », célébrer le 100ème anniversaire du « bleuet de France » et faire acte de mémoire pour tous les « Morts pour la France », avec valorisation des travaux des élèves de la commune.

La cérémonie du 11 novembre 2025 sera marquée par un effort particulier dans la collecte de fonds au profit du « bleuet de France ».

- Tous deux pouvant bénéficier de l'accompagnement des associations d'anciens combattants dans la mesure des moyens disponibles localement.

Le calendrier pourrait être :

- Dès septembre 2025, sensibilisation des élèves des écoles élémentaires (cible principale CM2), des collégiens et lycéens par une présentation historique des événements nationaux et locaux de la fin de la seconde guerre mondiale.
- Réalisation par les élèves de travaux pédagogiques[1] (parcours de la figure locale de la Seconde guerre mondiale[2], préparation de la chanson sur le Bleuet de France…, exposition, réalisation artistique (arts plastiques, théâtre, chant, poésie..), réalisation d'un film, exposé historique, lecture de textes…).
- 11 novembre 2025, cérémonies dans les communes avec valorisation des travaux des élèves et collectes du Bleuet de France.

Les équipes éducatives pourront s'appuyer sur l'ONaCVG 37 et l'UDACVG 37 qui peuvent mettre à disposition des outils et ressources pédagogiques (prêt d'exposition, éventuellement interventions dans les établissements ou mise en relation avec des partenaires associatifs).

Elles sont invitées **à se signaler avant le 30 septembre 2025** auprès de l'ONaCVG (sd37@onacvg.fr ; *objet* = participation projet pédagogique Libération 2025) et à exprimer le cas échéant une demande de soutien (outils et ressources pédagogiques).

En espérant votre participation,

Mme Anne DEGRIECK
directrice de l'ONaCVG 37

Général (2S) Eric BREUILLE
président de l'UDACVG 37

[1] Ouvert à toutes les classes, plus particulièrement CM2, 3èmes et terminales qui ont cette période au programme.
[2] Ce type d'action, si elle n'était pas aboutie à la date du 11 novembre 2025, pourrait se poursuivre pendant l'année scolaire, avec une restitution le 8 mai 2026.